



Ecole privée Saint Pierre
158 rue Charles de Gaulle
85220 Commequiers
02 51 54 84 35



Chers parents

Pour démarrer cette année scolaire, voici quelques informations utiles ...A conserver !

Structure pédagogique 2019/2020

Voici la répartition des élèves dans les 5 classes :

PS/MS	avec Cécile Couton :	19 élèves	ecolestpierre.cecile@gmail.com
MS/GS	avec Christèle Charrier :	21 élèves	ecolestpierre.christelle@gmail.com
CP/CE1	avec Mauricette Gracie :	24 élèves	ecolestpierre.mauricette@gmail.com
CE2/CM1	avec Hélène Brion et Amandine Lainé :	24 élèves	ecolestpierre.helene@gmail.com
CM1/CM2	avec Nathalie Richard et Lucile Favreau (décharge de direction) :	24 élèves	ecole.stpierre85@gmail.com

Regroupement d'adaptation : Marie-Christine Mallard

- Aide en enfants à besoins spécifiques (difficultés d'apprentissage, méthodologie)

Aides maternelles et personnel de service : **Sandra Pinson** (MS GS) et Audrey Demazure (PS MS)

Réunions de parents

Voici les dates de réunion de parents, **qui commenceront à 18h30**.

- **Lundi 16 septembre** : classe de **CE2 CM1** (Hélène)
- **Mardi 17 septembre** : classe de **CP** (Mauricette)
- **Mardi 24 septembre** : classe de **CE1** (Mauricette)
- **Lundi 30 septembre** : classe de **MS GS** (Christelle)
- **Mardi 1^{er} octobre** : classe de **PS-MS** (Cécile) et classe de **CM1 CM2** (Nathalie)

Merci d'essayer de vous rendre disponible pour ce temps de rencontre, très important pour l'année qui commence : nous avons des informations à vous transmettre, qui vous permettront d'accompagner votre enfant dans de bonnes conditions. Si vous ne pouvez y assister, n'hésitez pas à demander à un autre parent de prendre des notes pour vous. Si, au cours de l'année, vous souhaitez rencontrer l'enseignante de votre enfant, veuillez prendre RDV à l'avance par mail ou par le biais de la pochette de liaison.

Décharge administrative

La journée de décharge de direction sera le JEUDI : je serai remplacée en classe par Lucile Favreau, enseignant titulaire.

Horaires

Les horaires de l'école sont inchangés : **9h00 – 12h15 et 13h40-16h40**

Les enfants sont accueillis à l'école de 8h45 jusqu'à 9h et de 13h30 à 13h40 l'après-midi. Le portail de l'école doit être fermé à 9h00 afin que les élèves soient rapidement prêts à travailler. Les parents qui doivent échanger avec une enseignante ou qui sont en retard pourront quitter l'école par la porte rouge, le portail étant fermé à clé (voir le règlement intérieur).

Le portail ne sera pas ouvert avant 8h45 le matin ou avant 13h25 l'après-midi quel que soit le temps : c'est une question de responsabilité pour nous, et de sécurité pour vos enfants. Avant ces horaires, les enfants seront sous la responsabilité de leurs parents.

Le soir, la sortie se fera de **16h40 à 16h55**. Au-delà, les enfants seront conduits à la garderie municipale.

Ecrans et attention

Nous remarquons que de plus en plus d'enfants utilisent très souvent des écrans (ordinateurs, tablettes ou téléphones portables). Il est maintenant prouvé que l'excès d'exposition aux écrans génère des pertes d'attention, des difficultés de mémorisation et de concentration chez les enfants. Il ne s'agit pas d'interdire ces moyens de communication mais d'être attentifs à l'usage qu'ils en font et à la durée de leur activité sur écran. Il est préférable de les éviter le soir au coucher ou le matin avant la classe.

Calendrier scolaire 2018/2019

Reprise	Lundi 2 septembre 2019
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : vendredi 18 octobre 2019 Reprise des cours : lundi 4 novembre 2019
Vacances de Noël	Fin des cours : vendredi 20 décembre 2019 Reprise des cours : lundi 6 janvier 2020
Vacances d'hiver	Fin des cours : vendredi 14 février 2020 Reprise des cours : lundi 2 mars 2020
Vacances de printemps	Fin des cours : vendredi 10 avril 2020 Reprise des cours : lundi 27 avril 2020
Pont de l'Ascension	Fin des cours : mardi 19 mai 2020 Reprise des cours : lundi 25 mai 2020
Vacances d'été	Mardi 30 juin 2020

Contrairement au calendrier départemental, il n'y aura pas classe **jeudi 2 et vendredi 3 juillet 2020**. Ces journées seront rattrapées :

- Le samedi 12 octobre 2019 de 9h00 à 12h00 (action Semaine du goût)
- Le samedi 14 décembre 2019 de 9h00 à 12h00 (célébration de Noël et chants)
- Le samedi 21 mars 2020 de 9h00 à 12h00 (carnaval)
- Le samedi 6 juin 2020 de 9h00 à 12h00 (ateliers arts visuels en préparation de la kermesse)

Ces matinées seront l'occasion de vivre des temps forts au sein de l'école.

Les vacances personnelles sur temps scolaire :

Si vous décidez de prendre vos vacances sur temps scolaire, les documents et travaux seront mis de côté, puis vous les récupérez après vos vacances pour que votre enfant puisse rattraper à la maison ce qu'il a manqué.

Attention : les vacances ne sont pas des motifs légitimes d'absence, elles seront soumises à l'appréciation de l'inspecteur de circonscription via un document à compléter.

Rétributions

Pour l'année 2019/2020, le tarif dégressif fixé par l'OGEC est le suivant :

- Un enfant inscrit : 22,50€ /mois
- Deux enfants : 45 € /mois
- Trois enfants : 63.50 € /mois
- Quatre enfants : 81.50 € /mois
- Cinq enfants : 100 € /mois

Modalités de paiement : par prélèvement (fournir un RIB pour les nouvelles familles ; un document OGEC vous sera fourni)

Nouveauté : les prélèvements sont étalés sur 12 mois, contre 10 jusqu'à présent. (voir doc OGEC fourni en juin).

Assurance scolaire

Tous les enfants de l'école sont assurés (responsabilité civile et individuelle accident) par la mutuelle Saint Christophe. La somme de 5.50 € sera prélevée avec la première mensualité. Vous n'avez rien à faire, votre enfant sera inscrit automatiquement (vous recevrez un livret d'explication en début d'année).

Communication Ecole/Familles

Merci d'être attentifs aux documents envoyés par mail ou rapportés dans le cartable : il est conseillé de vérifier chaque soir, il se peut que vous ayez un document urgent à signer !

Catéchèse

Qu'est-ce que la catéchèse ?

C'est un temps pour cheminer dans la foi chrétienne. Les catéchistes (bénévoles, enseignants ou non) aident les enfants à connaître Jésus-Christ à travers les Evangiles et la tradition chrétienne. La catéchèse comprend la découverte de récits bibliques, des célébrations, des témoignages, des temps de prière. Elle se vit en lien avec la communauté paroissiale, sous la responsabilité du curé.

A ces temps de catéchèse s'ajouteront, avec votre accord, des temps de préparation aux sacrements (baptême, première des communions, pardon).

Qu'est-ce que la culture chrétienne ?

C'est un temps pour apporter des connaissances sur le fait religieux, en particulier sur la religion catholique et les autres religions chrétiennes. Elle permet aux enfants de découvrir le patrimoine religieux, le sens des fêtes religieuses et des rites, les traditions des chrétiens. Elle ne comporte pas d'adhésion de foi et ne peut permettre la préparation des sacrements. Les enfants qui suivent le parcours de culture chrétienne assistent aux célébrations et aux temps de témoignages.

Les inscriptions pour la catéchèse auront lieu à l'école le vendredi 13 septembre de 17h00 à 18h30. Vous y retrouverez les catéchistes avec lesquelles vous pourrez échanger.

La messe de bénédiction des cartables aura lieu le 29 septembre à 11h00 à l'église de Soullans.

La réunion des parents pour la 1^{ère} des communions est fixée le jeudi 19 septembre de 20h à 21h30 à Soullans, salle à côté du presbytère.

Associations OGEC / APEL

Ce sont deux associations de parents d'élèves qui en collaboration avec l'équipe enseignante, remplissent chacune leur rôle :

- L'OGEC est un organisme de gestion (gestion des locaux, du personnel de service, entretien et charges diverses, etc....).
Contact : Mme BOUCARD Sandrine (Présidente de l'OGEC)

- L'APEL suit davantage « la vie dans l'école » : contacts avec les enseignants, aides aux sorties scolaires ou classe-découverte, investissement dans du matériel pédagogique par des actions (loto, vide-grenier, kermesse, ventes diverses)
Contact : M. JOLLY Sébastien (Président de l'APEL)

*Ces associations sont ouvertes à tous les parents désireux de s'investir pour l'école. Chaque famille sera invitée à une Assemblée Générale le **6 décembre 2019** pour connaître leur rôle, le bilan de l'année passée et leurs actions à venir.*

Abonnements

Vous allez recevoir des propositions d'abonnement chez Milan, Bayard, Fleurus et Ecole des Loisirs avec des revues à consulter chez vous avec votre enfant. Vous ne renverrez à l'école que la poche de revues (Milan et Bayard) et les bulletins d'abonnements que vous aurez choisis, avec le règlement par chèque (un chèque par maison d'édition). Je précise qu'il n'est pas obligatoire de s'abonner.

Projets d'année

Cette année, nous avons choisi le thème : ***L'ART DANS TOUS SES ÉTATS.***

Ce thème sera repris dans différents domaines et une exposition sera envisagée dans l'année. Il sera mis en scène pour la kermesse du 28 juin 2020. Par ailleurs, nous allons accueillir cette année plusieurs couples de pigeons de l'association L'Express aérien (avec Joseph Blondeau) et nous essayerons de travailler des projets pédagogiques avec les écoles de Ste Croix Saint Gilles et Ste Marie Sallertaine ; un nouveau moyen de communication sera testé : le pigeon voyageur !

Comme toujours, nos élèves continueront l'apprentissage des échecs (avec participation à différents tournois), l'Education affective relationnelle et sexuelle, la musique (des PS aux CE1), le basket, le rugby, la natation, la gym, le golf (en fonction des classes) et d'autres projets dont un nouveau dont nous ne manquerons pas de vous parler en temps voulu...

Je vous souhaite, avec l'équipe, une très bonne année scolaire avec vos enfants. Je reste bien sûr à votre disposition tout au long de l'année, soit de vive voix, par téléphone ou par mail.

Nathalie Richard